Les nouveaux Préfets

Nous avons annoncé hier que M. Paul Cameau, ancien secrétaire général de la Reconstitution du Nord, préfet du Var depuis 1925, venait d'être nommé préfet du Morbihan.

M. Paul CAMEAU, préfet du Var, nommé préfet du Morbihan.

Nous avons dit également que M. Pierre Monnier, sous-préfet de Douai, était nommé préfet du Jura.

M. Pierre MONNIER, sous-préfet de Douai, nommé préfet du Jura.

Nous avons aujourd'hui le plaisir de publier la photographie des deux sympathiques nouveaux préfets, ce que l'extrême abondance des matières ne nous a pas permis de faire dans notre numéro d'hier.

Le cinquantenaire de la Société d'Instruction Populaire du Pas-de-Calais à Montreuil-sur-Mer

La cérémonie fut présidée par M. Marraud ministre de l'Instruction publique

M. Pierre Marraud, ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, a présidé hier, à Montreuil-sur-Mer, la cérémonie du cinquantenaire de la Société d'Instruction populaire du Pas-de-Calais.

Le ministre fut reçu par le Préfet en gare de Rang-du-Fliers où M. Froissart, président du Conseil d'arrondissement, lui souhaite la bienvenue.

A Saint-Justin, une escorte de gendarmes montés accompagna la voiture ministérielle et aux portes de France un cortège composé de la fanfare et de la gymnastique de Bruay, ainsi que des sociétés locales s'avança jusqu'au monument aux morts où M. Marraud déposa une gerbe de fleurs. Il se rendit ensuite à la Mairie. Une haie d'enfants munis de drapeaux acclamaient le ministre. A l'arrivée au jardin de la ville, la fanfare de Bruay joua la « Marseillaise » et un vin d'honneur fut offert à la Mairie où M. Descazot, adjoint, remplaçant M. le Maire empêché, souhaita la bienvenue au ministre et lui présenta le Conseil municipal. Un banquet eut lieu ensuite à l'Hôtel de France.

MM. le Préfet, Taquet, président de la Société; Leroy, président de la Fédération des délégués cantonaux ; Deuvry ; M. le recteur d'Académie ; MM. Delesalle, Canu et Farjon, puis le ministre, prirent la parole. M. Marraud assura la Société de son vif intérêt et termina en nommant officiers de l'Instruction publique, Mmes Dubourg et Charpentier et officiers d'Académie MM. Descazot et Malbranche, adjoints. L'après-midi la séance de gymnastique sur la Grand'Place et le concert, par les Sociétés de Bruay, ont obtenu un succès complet.

Deux graves accidents aux courses de motocyclettes de St-Quentin

A Saint-Quentin, sur la route Nationale N° 44, entre Vendeuil et Saint-Quentin, avaient lieu les courses sur motocyclettes de 7 kilomètres. Ces courses ont été marquées de deux graves accidents.

Tout d'abord, vers 14 heures, M. Ferault Abraham ayant fait une embardée, monta sur un tas de cailloux. Celui-ci faisant tremplin, la moto fit un bond prodigieux. Le pilote tomba sans se blesser grièvement, mais la moto revenant sur le sol, zigzagua et alla se mettre en travers de la route, faisant culbuter une deuxième motocyclette montée par M. Pierre Eignerin. Celui-ci fut relevé avec une blessure à la base du crâne, la cervelle s'échappant de la plate. Il a été transporté dans un état désespéré à l'Hôtel-Dieu.

Un deuxième coureur, M. Feuris, garagiste à Saint-Quentin, Bard Roosevelt, a fait une chute et fut relevé avec une fracture du crâne et des côtes brisées. Il a été trépané aussitôt à l'Hôtel-Dieu.

Le grand discours de M. Tardieu

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Etrange contradiction, vous en conviendrez. Si nos propositions étaient mauvaises, il fallait, dans le scrutin final et décisif, voter contre. Mais, si l'on devait finalement voter pour, à quoi bon, de la part d'un parti de gouvernement risquer dans près de cent scrutins de détail de les jeter bas avec ceux qui les soutenaient ? A cette question, vous savez la réponse ».

L'opposition des radicaux-socialistes

Le Président du Conseil voit deux raisons de l'opposition des radicaux-socialistes : la première, c'est que le parti radical-socialiste éprouve depuis dix ans à fixer sa doctrine quelque difficulté qui se marque dans les plus récents discours de ses meilleurs orateurs.

Il a été élus contre les socialistes en 1919 et en 1928. A la Chambre, il a voté contre eux de 1920 à 1924 et de 1926 à 1928 ; il a participé au ministère de M. Millerand et voté les crédits pour l'occupation de la Ruhr. Il a été élu, au contraire, avec les socialistes en 1924 et il a voté avec eux jusqu'en 1926. Il les a rejoints après deux ans de séparation, en 1928, au Congrès d'Angers. Depuis, contre M. Poincaré, contre M. Briand, contre moi, il a mêlé ses bulletins aux leurs, non sans constater dans les trois derniers mois que cette union parlementaire est quelquefois privée de la contre-partie électorale sur laquelle il croyait pouvoir compter.

La seconde erreur des radicaux et socialistes est de manquer de respect pour l'arithmétique. Quand, après le Congrès d'Angers, leurs chefs sont sortis par leur seule volonté du ministère Poincaré, ils croyaient à n'en point douter qu'ils reviendraient en quelques semaines maîtres du pouvoir. Mais quoi ? dans la Chambre actuelle, ils ne sont pas près de 200 comme en 1914. Ils sont moins de 115 sur 620. Et, dès lors, leur effectif, qui les met en bonne posture pour collaborer, ne saurait les autoriser à commander la concentration ».

La concentration peut-elle devenir plus large ?

« Parlons franc, continue le Président du Conseil : le parti radical-socialiste a joué dans notre histoire parlementaire un rôle qui marque sa place dans l'union désirable des républicains. Mais pour la majorité républicaine, dont le fidèle et courageux soutien a donné vie à notre politique, faire place ne peut pas signifier céder la place ».

A propos de l'entrée éventuelle des radicaux-socialistes dans la majorité et dans le Gouvernement, M. Tardieu déclara :

La place où sont présentement les radicaux-socialistes, c'est aux qui l'ont choisie. S'ils en veulent changer, c'est à eux, soit collectivement, soit individuellement d'en décider. S'ils souhaitent nous rejoindre, il leur appartient de le marquer de la seule façon qui compte en politique, c'est-à-dire par leur attitude parlementaire et par leurs votes. C'est affaire à la discipline du parti ou à l'indépendance des consciences. **La concentration est, dès à présent, réalisée. Il ne s'agit que de savoir si elle peut devenir plus large. La Parole est à ceux qui ont cru devoir la rendre plus étroite.**

L'orateur exposa ensuite que le parti socialiste avait bénéficié de la décomposition du parti communiste et précisa :

« Qu'il soit en outre bien entendu que si la Seconde Internationale étendait des mots aux actes son imitation de la Troisième, elle trouverait en face d'elle le gouvernement animé de la même volonté de paix sociale et d'ordre public ».

Telles sont les conditions parlementaires dans lesquelles nous avons pris en mains la tâche internationale, que les circonstances nous imposaient dès le premier jour.

L'œuvre du Gouvernement à l'extérieur

M. Tardieu montre l'œuvre du gouvernement en ce qui concerne la politique extérieure. « Le gouvernement a préparé, négocié, fait ratifier et mis en vigueur, les traités signés à La Haye en janvier 1930.

« Avant 15 jours, la mobilisation sera chose faite pour une première tranche. Plus de cent millions de dollars, soit 2 milliards 1/2 de francs, entreront dans nos caisses et, sur le marché international, le premier emprunt Young rendra le crédit allemand cédifaire de la liquidation des charges de guerre. Ainsi, lorsque le 30 juillet prochain, avec la dignité qui convient, sans hâte, comme sans retard, et suivant le programme même établi il y a deux mois par nos autorités militaires, la troisième zone rhénane sera évacuée, le plan Young se trouvera en vigueur, non seulement de droit, mais de fait, et les garanties financières qui manquaient à la France quand nous avons pris le pouvoir auront force exécutoire. C'est le résultat financier, c'est un résultat politique.

Ni inquiétude, ni forfanterie

« On avait dit, poursuivit M. Tardieu :

« Vous consentirez à La Haye de nouveaux sacrifices. Vous ne mettrez pas sur pied la mobilisation de la créance, vous évacuerez la troisième zone avant la mobilisation, vous subirez à Londres une amputation de nos moyens maritimes.

« C'est le contraire qui est arrivé et **la France est aujourd'hui dans une position qui la dispense tout autant de l'inquiétude que de la forfanterie.** Cette politique a été ratifiée à la Chambre et au Sénat par de larges majorités, les plus larges qui aient jamais consacré depuis la guerre aucun accord international. Majorité trop large, ont raillé nos adversaires, parce qu'elle a recueilli des suffrages sur lesquels on ne comptait pas. Ce grief est un hommage ».

Le Président montre ensuite que la France, comme avant la guerre, veut la paix par l'arbitrage, par les ententes économiques, par la pénétration intellectuelle, par la coopération européenne.

Les remèdes apportés à la crise économique

Il parla ensuite de la crise économique et des remèdes que lui apporte le gouvernement :

« Notre économie intérieure ne requerait pas un moindre effort que notre politique étrangère. **La France, que M. Poincaré a sauvée de la faillite en 1926,** reste, en effet, comme tous les pays du monde, soumise à l'instabilité générale des conditions de la production et de l'échange.

» Notre agriculture, après la brève période de prospérité qui a suivi les trente ans de misère de l'avant-guerre et de la guerre, a connu, en pleine crise de réorganisation, le double effet des difficultés externes et des difficultés internes : surproduction, sous-consommation, adaptation des prix, et l'abondance des dernières récoltes n'a fait qu'aggraver le mal.

» Notre industrie et notre commerce, qui sont eux aussi l'objet constant de notre active sollicitude, ont souffert, quoique plus résistants, de la poussée des prix de revient, de la réduction consécutive de la marge nécessaire à l'exportation et du poids des impôts.

» Sous le fardeau du salut public imposé en 1926 à la nation, il y a eu des fléchissements. Notre fortune mobilière, sur qui pèsent trop de charges fiscales cumulatives, a vu certaines d'entre elles frappées d'un coefficient d'augmentation supérieur à 15. L'inévitable répercussion de la stabilisation s'est, d'autre part, fait sentir sur la marché des valeurs, en même temps que les contre-coups des incidences extérieures.

Pour le blé, pour la vigne, pour la betterave

» Une situation essentiellement saine dans ses éléments s'est ainsi trouvée grevée d'hypothèques matérielles et morales qui, sans toucher à nos forces profondes, alourdissent le rythme de notre activité. Toute négligence des Pouvoirs publics aurait provoqué une crise aiguë.

» La règle de notre gouvernement a été de répondre, par des mesures immédiates, aux dangers qui se révélaient : ce pour quoi les uns nous ont accusés d'opportunisme et les autres d'étatisme. Si nous étions demeurés inactifs, combien le reproche d'incurie aurait été mieux justifié. C'est ainsi que, coup sur coup, pour le blé, pour la vigne, pour la betterave, nous avons provoqué le vote rapide de lois qu'on a parfois dénoncées comme insuffisantes, sans se demander ce qui serait advenu si elles n'avaient pas été votées. Nous avons usé de tous les moyens qui s'offraient à nous : dégrèvements fiscaux et dégrèvements de transports, facilités de stockage, d'exportation et de crédit, protection douanière, aide directe à la vente, répression de la fraude, défense de la qualité contre la quantité, barrage contre les imprudences de la surproduction, accords entre les diverses régions concurrentes, propagande sur les marchés intérieurs et extérieurs.

Ces mesures concordantes que des projets nouveaux vont compléter ces jours-ci, ont prouvé aux paysans de France qu'à aucun moment de l'histoire républicaine, les Pouvoirs publics ne les ont plus activement soutenus dans leur quotidienne bataille pour la fécondité du sol. Lorsque s'y ajouteront les dispositions inscrites dans la loi d'équipement national, c'est près de quatre milliards que la nation aura consacré à la défense de notre agriculture. Jamais effort plus ample ne fut mieux justifié.

Pour le commerce, pour l'industrie

Le commerce et l'industrie n'ont bénéficié jusqu'ici que de dégrèvements fragmentaires réservés à quelques-unes de leurs branches principales : automobile, pharmacie, tourisme, laine. Les transports attendent encore un allègement légitime. Du moins, le gouvernement apporte-t-il dès maintenant, aux producteurs industriels quatre certitudes de débouchés nouveaux : Les travaux militaires pour la défense de nos frontières ; un programme de logement élargi de cent pour cent ; une dotation de trois milliards et demi destinée, en plus des crédits budgétaires, aux ports, aux routes, aux voies navigables, aux constructions scolaires, à l'électrification et à l'aéronautique, enfin les quatre milliards et demi d'emprunts coloniaux et de conversions qui réparent un injuste retard et ouvrent à notre industrie un large champ d'activité.

Pour appuyer ce programme sur une bonne circulation des richesses, pour protéger les épargnants et préserver les consommateurs de la hausse certaine des prix qu'eût amenée l'inflation même gagée, le gouvernement a introduit parmi les cinq milliards et demi de dégrèvements votés depuis un an, des dispositions en faveur des valeurs mobilières, tant étrangères que françaises.

La politique sociale

Après avoir montré que la France a échappé depuis la guerre au pire des fléaux qui menacent le travail : le chômage, M. Tardieu expose la politique sociale que réalise son ministère :

« Loi des assurances sociales qui sera appliquée le 1er juillet prochain, doublement du programme de logements ouvriers : mise en marche du programme de logements moyens ; près d'un milliard consacré soit par le budget soit par la loi d'équipement, aux diverses formes d'assistance et de solidarité, retraite du combattant votée et réforme d'unité morale de la génération du feu.

Quand on parle de ce qu'on a fait, on a toujours, meuvaise grâce, souligna M. Tardieu, mais en face d'une opposition, qui nous accuse volontiers de stérilité, il faut mettre sous les yeux du pays les pièces du dossier, pour une œuvre de moins de sept mois notre bilan se défend assez bien ».

Les prochains travaux des Chambres

Le Président dit ensuite : Après-demain, les deux Chambres reprennent leurs travaux, nous avons à fixer le programme de cette courte session, le programme des vacances et le programme d'hiver.

Dans les mois de juin et de juillet, il faudra discuter la loi sur l'équipement national, qui, si essentielle qu'elle soit, attend depuis novembre l'épreuve de la tribune ; les deux emprunts coloniaux ; la loi nouvelle pour la défense de la viticulture ; les deux projets sur l'acte général d'arbitrage et la Cour permanente de justice internationale ; enfin, les conventions relatives aux pétroles de Mésopotamie, à la Banque de l'Indochine et à la Banque de l'Algérie. Il importe qu'avant les vacances cet ensemble de lois soit adopté. Le Gouvernement les considère en effet comme un indispensable élément de sa politique.

Immédiatement après, nous élaborerons la refonte de notre système fiscal, œuvre de longue haleine, mais aussi de réveil et d'essor, et d'abord celle des finances départementales et communales, dont le régime actuel ne pourrait être maintenu sans priver les contribuables, par suite de l'excès des charges locales, du bénéfice effectif des dégrèvements accordés par l'Etat. Nous demanderons également à la Chambre d'ouvrir, dès la rentrée d'octobre, le grand débat que tous les partis se sont promis et qui n'a jamais eu lieu : sur la réorganisation de l'enseignement public et puis, nous aborderons le budget qui devra être envoyé au Sénat dès le milieu de février.

M. Tardieu parla du problème de l'Etat moderne : « On exige de l'Etat de plus en plus et on lui obéit de moins en moins ; plus on se sert de lui, moins on le sert. Or l'Etat démocratique doit être un état fort.

Faut-il conclure de là à l'Etat-gendarme, revenir aux traditions de commandement des Etats militaires, se mettre en lutte contre ces forces nouvelles qui se sont développées sans ordre et sans contrôle ? Non, Messieurs ! L'entreprise serait vaine, c'est d'ailleurs en avant et non pas en arrière qu'il faut chercher la solution. La faiblesse de l'Etat en face des groupements vient de ce que, pendant des générations, il ne s'est occupé de régler que les rapports d'homme à homme et qu'il n'est outillé que pour cela. Les exigences du monde moderne veulent que dans une société transformée, il règle aussi les rapports d'homme à groupe, les rapports de groupe à groupe, les rapports de groupe à Etat. Une définition précise du droit de l'Etat à l'égard des groupements quels qu'ils soient, eux-mêmes définis dans leurs attributions et dans leur compétence et légalement intégrés à la vie de la Nation sous le contrôle des disciplines d'intérêt général que l'Etat représente qu'il doit pouvoir imposer, tel est dans ses grandes lignes le but à atteindre : but de progrès et non de réaction.

Le Président montre qu'il s'est créé en face de l'Etat, un réseau d'obligarchies d'origines diverses qui, à tout instant, pèsent sur lui pour le détourner de son but propre au profit d'un conglomérat d'intérêts particuliers.

Le législatif et l'exécutif subissent des actions directes de ceux qui revendiquent quoi que ce soit.

« Si le gouvernement cède, ajouta M. Tardieu, il alourdit les charges fiscales, hypertrophie ses organes, pèse sur l'économie nationale ; il s'anémie en grossissant. S'il résiste, il est exposé à des conflits qui dénaturent la notion de grève en l'introduisant par un intolérable abus dans les services publics. Il devient une sorte d'Etat providentiel, de guichet ouvert aux sollicitations ou aux menaces de toutes les clientèles et qui n'est trop souvent ni maître de ses choix, ni maître...

» Retenez, en effet, que fonctionnaires, cheminots et mineurs exceptés, les organisations ouvrières ne réunissent pas même 10 % des travailleurs. Voyez de quelle façon empirique s'exerce d'ordinaire l'action des groupements patronaux, constatez l'absence de toute communication légale entre la compétence économique et la compétence politique, vous mesurerez alors l'immensité du chemin à parcourir avant que les masses salariées prennent conscience commune de leurs intérêts spéciaux et de leurs devoirs généraux, avant que le syndicat remplisse pleinement son rôle professionnel et en possède les moyens, avant que le travailleur connaisse des formes normalisées d'accession à la propriété, avant que la part légale faite dans l'élaboration des lois à la consultation des intérêts, rende inutiles et évitables les prévisions directes de bas en haut dont souffrent les organes de la démocratie.

Le « rêve d'une génération »

Et je sais ce qu'on me répondra, ce n'est pas, dira-t-on, le programme d'un gouvernement, c'est le rêve d'une génération, soit : il faut bien que quelqu'un commence, et si demain nous voulons agir, il faut aujourd'hui savoir penser. Il poursuivit :

» La République trouve dans son principe même de neutralité et de laïcité la base d'une politique nationale que l'esprit de parti ne saurait dénaturer et qui est un cadre parfait d'action créatrice, désormais incontestée. Ayant refait l'unité de notre sol, elle a le droit de compter que ses citoyens lui feront l'œuvre que la France attend d'elle.

Allons-nous, quand l'horizon offre de tels objectifs, reprendre le collier de nos habitudes et de nos vocabulaires ; disputer, comme à Byzance, sur de vieilles formules frappées pour des batailles désormais gagnées ; dénoncer et excommunier comme à Venise ; sous-estimer la puissance d'un régime consacré par la victoire et ranimer des querelles qui furent nécessaires mais qui sont périmées pour nous dispenser de répondre à l'appel de l'avenir ? On nous parle de la concentration, elle est faite ; on nous parle de la révolution, elle est faite. Il reste à consolider et à aménager des changements déjà accomplis, et c'est cela précisément la politique, et si ce n'est pas cela, qu'est-ce que c'est ?

« On m'a reproché d'avoir convié la France à vouloir la prospérité que les circonstances générales ne semblaient pas annoncer. Je récidive, car par ce mot je n'entends pas un résultat statistique que peut démentir demain un autre fait statistique.

» J'entends une méthode de travail, de production, de réforme, qui multiplie pour le pays des raisons de lutter, de risquer et de vivre.

L'idéal des bons citoyens

M. Tardieu a conclu :

« C'est là un programme moral autant que programme matériel pour cette nation de 100 millions d'âmes dont M. le Président de la République pendant sa récente visite en Algérie, a si fortement exprimé la vigoureuse unité. La France bénéficie de conditions égales ou supérieures à celles de ses voisins, mais elle a pris l'habitude de ne retenir que ce qui va mal et d'oublier ce qui va bien. Je pense profondément que pour jouer ses chances il faut d'abord qu'elle y croie.

En des jours comme celui-ci, ne nous lassons pas de le répéter : Des individus libres, liers de leurs devoir comme de leurs droits, des familles fécondes en constant essor d'ascension sociale, des professions organisées, des groupements puissants et disciplinés, un Parlement appliqué à interpréter les volontés positives et les passions dynamiques du pays, un Etat coordinateur rajeuni, fort et obéi, voilà l'idéal commun des bons citoyens. Pour réaliser cet idéal, qu'ils sachent qu'ils ont à leur service un gouvernement dont la devise tient en ces deux mots : Vouloir et Aboutir. »

LE RETOUR A PARIS

La péroraison, lancée avec une ardeur juvénile par M. Tardieu, que ce long discours ne paraît pas avoir fatigué, est saluée par une longue ovation unanime.

Les Ministres quittent, au milieu des applaudissements, à 16 h. 15, la salle du banquet pour aller assister, avant le départ pour Paris, à un vin d'honneur à l'Hôtel de Ville.

Le Président du Conseil et les Ministres partent à 17 h. 30 de l'Hôtel de Ville et se rendent à la gare. Sur tout le parcours la population crie « Vive Tardieu, Vive la République ». Le train spécial du Président du Conseil part à 17 h. 45 pour Paris.

Deux arrestations non maintenues

Deux camelots d'Action Française arrêtés pour avoir manifesté pendant le discours du Président du Conseil ont été relâchés après interrogatoire d'identité.

Le meeting des Fonctionnaires du Nord à Lille

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

» Protestent contre l'insuffisance de relèvement des traitements de début des diverses catégories ;

» Constatent qu'à chaque rajustement des traitements correspond un écart plus grand et établi entre les taux de début et ceux de fin de carrière, mesure qui compromet le recrutement de la fonction publique ;

» Demandent qu'en conformité à la loi des finances du 30 avril 1921 le traitement de base soit porté à 10.800 fr. immédiatement et que les traitements moyens soient fixés en tenant compte du coefficient 5 appliqué à la catégorie la plus favorisée dans le cadre des parités admises par les Commissions officielles. Réclament énergiquement du Parlement le vote urgent des crédits supplémentaires indispensables ».

Ordre du jour concernant les retraites

» Les fonctionnaires du Nord de toutes tendences protestent énergiquement contre le vote du Parlement repoussant la péréquation automatique des pensions ;

» Mettent en garde tous les petits fonctionnaires contre les menaces que laisse peser sur leur situation l'amendement Taurine qui ne fait que refléter l'esprit du rapporteur du budget au Sénat, déclarations approuvées par le gouvernement et qui prévoit un remaniement de la loi de 1924 ;

» Protestent contre de telles pratiques qui n'ont qu'un but : reculer la limite d'âge et empêcher ainsi la totalité des petits personnels d'obtenir le maximum de pension qui, contrairement à ce que pense le public, n'est pas une gracieuseté de l'Etat envers ses agents, mais bien un dû, constitué par la retenue de 6 % sur le montant des traitements des fonctionnaires civils au cours de leur carrière ;

» Demandent en conséquence : 1° Ce maintien du classement des fonctionnaires en deux catégories avec les limites d'âge actuelles ; 2° La péréquation automatique financée par les ressources du budget et non par des prélèvements effectués sur les fonctionnaires en activité de service ;

» Les fonctionnaires déclarent qu'ils sont décidés à défendre leurs droits avec le plus grande énergie. Ils envisagent à cet effet tous les moyens d'action possible jusque et y compris l'action menée avec l'appui des organes locaux et de tous les retraités en sein même des circonscriptions des parlementaires qui persisteront à ne pas reconnaître les droits des fonctionnaires stipulés au début du présent ordre du jour ».

Contre les mesures de repression

M. Sorlin prend à nouveau la parole pour saluer les assistants au congrès d'avoir répondu présent à l'appel de la Fédération. Il fait voter l'ordre du jour suivant :

« Les fonctionnaires du Nord protestent contre les mesures de répression à l'égard des camarades postiers et assurent ces derniers de leur entière solidarité ».

M. DELY, en une ardente intervention, développe son argumentation qui démontre que le retraite dont jouissent les fonctionnaires est insuffisante et s'élève énergiquement contre l'amendement Taurine.

M. DUPAS déclare : « Nous nous sommes réunis aujourd'hui dans l'idée principale de discuter des retraites ainsi que l'amendement Taurine. Il ne poursuit qu'un but : attendre que nous soyons morts pour nous payer notre retraite ».

Discours de M. Delcourt, député

Le Président donne ensuite la parole à M. P. DELCOURT, député du Nord.

Celui-ci estime que son intervention peut être brève. Il déclare : « Les travailleurs de l'Etat savent quelle a été son attitude au cours de le discussion de la loi de finances, tant sur le problème du minimum de traitement que sur celui de la revision des pensions. »

Puis M. Delcourt examine les conséquences des mesures prises en avril par le Parlement. On parle aujourd'hui du recul des limites d'âge de la retraite. L'orateur ne croit pas cela très sérieux. « Notre littérature est riche d'un livre sur « l'art d'être grand-père ». M. Tardieu songe à apprendre aux grands-pères l'art d'être fonctionnaires », déclare M. Delcourt au milieu des rires et des applaudissements.

« On invoque la nécessité d'économies, mais on accorde un milliard et demi de dégrèvements sur les opérations de bourse ».

M. Delcourt conclut par un appel à l'union de tous les travailleurs de l'Etat.

Son intervention est accueillie par une longue salve d'applaudissements.

Succédant à M. Delcourt, plusieurs orateurs défilèrent à la tribune pour développer le même programme ; cest ainsi que prirent le parole au nom de leur syndicat respectif : MM. Moutier, au nom du syndicat des ingénieurs des Travaux publics ; Machy, au nom du syndicat des instituteurs ; Lefebvre, au nom du syndicat autonome, et pour terminer M. Blaise, au nom du syndicat unitaire.

A la Préfecture

A la fin du meeting, le président propose aux congressistes de se rendre en cortège à la Préfecture du Nord, afin de communiquer au préfet les ordres du jour de l'assemblée, ce qui fut unanimement approuvé. En conséquence, un cortège se forme eu Conservatoire vers 13 h. 15 et se rendit à la Préfecture par les rues de la Monnaie, Grande-Chaussée, Grand'Place, rue Nationale, boulevard de la Liberté pour arriver à la Préfecture du Nord vers 13 h. 30 où les ordres du jour furent déposés.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 2 Juin 1930

Soleil : Lever à 3 h. 53 ; coucher à 19 h. 44.
Lune : Lever à 0 h. 17 ; coucher à 0 h. 11.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 1er juin 1930, à 8 heures :

Baromètre : 760 mil. 6 ; baisse depuis la veille à 18 heures : 0 mil. 7.

Thermomètre : Fronde : 15.5 ; minima : 14.0 atteint à 0 heures le matin ; maxima : 23.6 atteint à 18 heures la veille.

Etat hygrométrique : 88 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : gouttes ; Direction du vent : Sud-Ouest ; Force : assez fort ; Direction des nuages : Sud-Ouest ; Etat du Ciel : couvert.

Temps probable pour aujourd'hui : un peu chaud assez beau.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Régions Nord. — Ciel nuageux se couvrant avec pluies intermittentes ou orages, vent du secteur Sud-Ouest à 4 à 6 m. Température sans grand changement ; minimum sensiblement stationnaire.

La visite des Lords-maires anglais dans nos régions

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les manifestations du souvenir

En présence des sociétés locales, des enfants des écoles, et de la population réunie sur la Grand'Place, les personnalités se rendirent aux monuments aux morts.

Après une vibrante sonnerie de la musique municipale le silence plena sur la foule émue.

Le lord maire de Keighley, au nom de la cité anglaise, M. Ducornet au nom de Poix-du-Nord, déposèrent une gerbe de fleurs au pied du monument.

Puis, en un long cortège, on se rendit au cimetière britannique.

M. Duquesnes prit la parole et rappela quelles douloureuses épreuves lient les deux nations. M. Brigg, ancien maire de Keighley, prononça ensuite un discours.

Les visiteurs continuèrent leur pieux pèlerinage en allant s'incliner et se recueillir devant la tombe de leurs compatriotes, tués au champ d'honneur.

La délégation fut ensuite reçue chez M. Ducornet, maire, qui offrit en l'honneur de ses hôtes un dîner intime.

L'après-midi, des festivités publiques, concerts, bals, se déroulèrent et clôturèrent cette journée mémorable pour Poix-du-Nord et dont les représentants de la cité marraine emporteront un chaleureux souvenir.

L. B.

A LANDRECIES

Une délégation de la ville de Malvern, conduite par Miss Farmer, conseiller municipal, et comprenant MM. les colonels Clark et Stafford, Miss Leather et le major Catheat, a visité hier Landrecies, adoptée comme filleule par Malvern.

Conformément au désir exprimé par les représentants de la ville marraine, leur réception fut fort simple. Elle fut empreinte de la profonde reconnaissance qui lie Landrecies à la cité anglaise et des sentiments de sympathie qui anime les populations.

Les visiteurs, arrivés en auto furent reçus à la Mairie par M. Gillet, maire, entouré des membres du Conseil municipal. M. Gillet salua les hôtes de Landrecies, porta un toast à la prospérité de la ville de Malvern dont Landrecies garde un reconnaissant souvenir.

Miss Farmer remercia, au nom de ses amis, les Landreciens de leur vibrant accueil.

Accompagnée des membres du Conseil municipal, la délégation se rendit ensuite au monument aux morts où des couronnes furent déposées, puis au cimetière où reposent 350 soldats anglais.

Un banquet intime réunit ensuite chez M. Gillet les représentants de Malvern et les édiles de Landrecies.

A ARRAS

Samedi soir, M. Delansorne, maire, et la municipalité avaient convié le lord maire de la ville marraine de Newcastle et la délégation à un dîner intime. Des paroles aimables et extrêmement cordiales ont été prononcées.

Dimanche, à l'hôtel de l'« Univers », les lords maires anglais avaient invité les maires des villes filleules de la région à un déjeuner qui réunit une centaine de personnes.

Le dîner fut présidé par sir Lee, représentant le lord maire de Newcastle ayant à ses côtés : MM. Delansorne, maire d'Arras ; le général sir Fabian Ware ; M. Nexon, shérif de Newcastle ; Monory, adjoint ; Delaiende, consul de France ; le colonel Hegginson de l'I.W.G.C. ; Bouchez, président de la Chambre de Commerce ; le chanoine Foulon ; Mlle Delansorne ; Bouffard, Mathon, conseillers municipaux, etc...

Les lords maires de Scheffield, Winchester, Bexhill, Worthing, Southampton, Inverness, Kingingston, Winsminster, se trouvaient là accompagné de leurs épouses.

Au cours du dîner la société anglaise chanta « He is a jolly good fellow » en l'honneur de M. Delansorne, maire d'Arras. Des allocutions furent prononcées par sir Lee, Delansorne, Macewen, lord maire d'Inverness, le lord maire de Westminster, le maire de Gravelle; sir Oliver, town-clark de Newcastle.

A HULLUCH

Dimanche, à 16 heures, M. Alex-Mac Eveen, maire de la ville d'Inverness (Ecosse) accompagné du « Town officer », M. William Blain, est arrivé à Hulluch venant d'Arres où avait été le rejoindre M. Legay, maire d'Hulluch.

Le lord maire qui avait revêtu sa cape, fut reçu devant la mairie, par le Conseil municipal, auquel s'étaient joints : L'Harmonia municipale, les sapeurs-pompiers et la section des Mutilés, Réformés et Anciens Poilus d'Hulluch et Bénifontaine.

Rappelons que Inverness étant la marraine d'Hulluch, le conseil municipal a donné le nom de la ville à la place faisant face à l'hôtel de ville.

Le lord maire et son « town officer » assistèrent à une réception cordiale qui leur fut faite dans la salle d'honneur de la mairie.

M. Legay, maire, exprime toute sa gratitude au lord maire de la ville marraine de l'honneur qu'il faisait à la population en venant passer quelques heures parmi elle.

Il remercie le premier magistrat de la ville d'Inverness de l'appui moral et financier qu'elle avait consenti à sa filleule.

« Hulluch, dit-il, n'oubliera jamais cette grande bienveillance et ne saura non plus oublier les héros anglais qui dorment sur le sol sacré qu'ils ont âprement défendu. »

En témoignage de reconnaissance, M. Legay remit à M. Alex Mac Eveen, une superbe gerbe de fleurs, tendis que la musique entonnait l'hymne anglais.

Puis on sabla le champagne à la prospérité d'Hulluch reconstruit.

Très ému, le lord maire rappela la très ancienne et remarquable entente qui existe entre la France et l'Ecosse, depuis le XIIe siècle « entente qui fut plusieurs fois renouvelée, notamment pendant la dernière guerre ».

« Nombreux, ajouta-t-il, sont les soldats anglais qui ont participé à la lutte terrible et meurtrière sur la terre d'Hulluch.

» C'est pour montrer toute la sympathie que nous avons pour la France, que nous sommes venus aujourd'hui. »

Le lord maire termina en déclarant que la ville d'Inverness désirait faire encore plus encore que par le passé, pour sa filleule et il félicita l'administration municipale pour l'effort accompli dans la reconstruction de son village.

A l'issue de cette cérémonie, M. Mac Eveen, précédé des sociétés locales se rendit au monument aux morts de la guerre, érigé dans le petit cimetière d'Hulluch où il déposa une couronne.

Les anciens combattants déposèrent également une gerbe, tandis que l'on faisait l'appel des morts.

Le cortège se reforma pour se rendre au cimetière anglais Sainte-Mary, où M. Legay, maire et les anciens combattants déposèrent des fleurs.

Toute la population participa à cette cérémonie de la reconnaissance.

G. D.

FEUILLETON DU 2 JUIN 1930. — N° 30

— Je vous enverrai Claude, répondit Mme Prémery ; je suis une vieille maman et je vous gênerais...

— Pas du tout ! protestèrent les deux amis.

— Si vous ne venez pas, je n'y vais pas non plus ! déclara Claude.

— Eh bien ! c'est entendu, j'accepte... et je vous remercie de tout cœur. Je serai vraiment très heureuse de voir quelques jolis paysages de la Haute-Loire, si sauvages, si pittoresques.

Le lendemain, la randonnée en automobile fut un enchantement. Le temps était merveilleux. Carrel, quoique au volant, était un gai compagnon.

Claude était content du résultat de ses examens, et Mme Prémery vivait, joyeuse, l'heure présente, satisfaite de constater une grand amélioration dans la santé morale de son enfant.

Le soir, vers 5 heures, ils s'arrêtèrent, en revenant, au Pertuiset. Carrel stoppa devant un hôtel-restaurant, dont le trottoir s'agrémentait d'un distributeur automatique d'essence.

— Allez donc faire voir à Mme Prémery le panorama de la vallée vu du pont, proposa Carrel à son ami. Moi, je fais le plein d'essence.

— Je veux bien mener maman jusqu'au pont, répondit Claude, mais je tiens à revenir promptement ici, car j'ai très soif, et après cette petite promenade à pied, une ou deux bouteilles de bière très fraîche seront les bienvenues.

— C'est entendu, répondit Carrel.

Claude et sa mère prirent à pied la route qui conduit au pont.

— Quelle délicieuse journée ton ami nous a fait passer ! dit Mme Prémery, et quel charmant garçon !

— Lui ? un cœur d'or ! Sous ses allures un peu brutales et ses manières un peu frustes, il cache une âme d'une sensibilité extrême. De plus, c'est un travailleur, fils d'un simple ouvrier qui, à la force du poignet est arrivé à la situation enviable qu'il a aujourd'hui. Ah ! c'est un vrai Stéphanois, celui-là ! le cœur sur la main. Dès que quelqu'un est dans la peine, on le trouve toujours prêt à rendre service. Et cela, sans forfanterie, en douce, comme on dit aujourd'hui. Il a une femme qui est un ange de charité et de bonté. Elle est à la campagne en ce moment. C'est pour cela qu'il est seul aujourd'hui.

Ils étaient arrivés, tout en causant, sur le pont suspendu.

— Hein ? mère, que dites-vous de ce paysage ?

La vallée étroite, tourmentée, tout en à-pics, en dégringolades de rocs, en bois de sapins, s'ouvrait devant eux en un immense zigzag, en un S épique, comme si le fleuve, pour se frayer une route sur la plaine, avait été obligé de se ramasser sur lui-même et se tordre sous l'effort, avant de ronger l'obstacle qui s'opposait à sa puissante ruée. Des montagnes, des montagnes partout... La Loire surgissait on ne savait d'où, et disparaissait brusquement, entre la coupure de deux rocs... Le paysage était à la fois sauvage, serein et calme. Au loin, le château de Cornillon profilait sur le ciel sa silhouette médiévale. Plus près, en bordure d'une route blanche, des villas s'essaimaient et dégringolaient jusqu'à la berge du fleuve. Sur l'autre rive, un vieux moulin avec son bief. Sur la levée de pierres, les eaux qui déferlent avec le même bruit sempiternel d'une étoffe qu'on déchire. Au-delà, sur la surface polie du miroir liquide du fleuve, reflétant le ciel et ses nuages en teintes atténuées, de petites barques glissaient avec la légèreté et la grâce de ces insectes d'étangs